

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1091 23/10/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

Mme Durbize est engagée, pour compter du 20 octobre 1952, en qualité de dame-employée auxiliaire 3e catégorie et mise à la disposition du Chef du Service Judiciaire en remplacement de M. Abdoul Fatah Cassim, qui reçoit une autre affectation. M. Abdoul Fatah Cassim, secrétaire auxiliaire, précédemment en fonction au Service Judiciaire, est mis à la disposition du Chef du Service de l'Elevage.